



## Instructions pour l'utilisation de la pyramide alimentaire suisse et de l'assiette optimale

### Généralités

Pour toute utilisation commerciale (externe ou interne) de la pyramide alimentaire suisse ou de l'assiette optimale, il conviendra de prendre contact avec la Société Suisse de Nutrition SSN. Veuillez préciser le but, le type et la durée d'utilisation.

La pyramide alimentaire suisse a été élaborées par la Société Suisse de Nutrition SSN et par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV.

### Utilisation de la pyramide alimentaire et des recommandations abrégées

- Il est interdit de modifier ou de compléter la pyramide alimentaire de quelque manière que ce soit.
- La présentation de la pyramide alimentaire et de l'assiette optimale (sur fond blanc; y compris claim et copyright) ne doit pas être modifiée.
- Prévoir suffisamment de place (au moins 1,5 cm) entre la pyramide alimentaire et d'autres illustrations ou textes.
- Le contexte dans lequel la pyramide alimentaire est utilisée ne doit pas être en contradiction avec les recommandations alimentaires de la SSN. Les associations susceptibles d'être trompeuses ne sont pas autorisées.
- Pour toute utilisation (commerciale ou par des organisations à but non lucratif) la SSN exige de recevoir un bon à tirer pour approbation. Elle se réserve le droit de refuser l'utilisation de la pyramide alimentaire.

### Utilisation des différents étages de la pyramide alimentaire

- Si vous souhaitez utiliser individuellement les différents étages de la pyramide alimentaire, veuillez prendre contact avec la SSN.
- L'utilisation des illustrations relatives aux différents étages de la pyramide est en principe payante. Des exceptions sont possibles pour les diététiciennes et diététiciens diplômés qui utilisent les illustrations lors d'exposés à caractère non-lucratif (p. ex. écoles).
- Pour toutes les offres payantes (p. ex. cours, perfectionnement, congrès) ou pour la publication de brochures, etc., l'utilisation des étages est payante tant pour les diététiciennes et diététiciens diplômés que pour les entreprises (CHF 250.– par étage ou CHF 1'500.– pour tous les étages). L'utilisation d'étages individuels n'est autorisée qu'en combinaison avec la présentation globale de la pyramide
- Les différents étages de la pyramide ne peuvent être utilisés que sur fond blanc.
- Pour toute utilisation (commerciale ou par des organisations à but non lucratif) la SSN exige de recevoir un bon à tirer pour approbation. Elle se réserve le droit de refuser l'utilisation des différents étages de la pyramide alimentaire.

### Utilisation des illustrations tirées de la pyramide alimentaire

- L'utilisation des différentes illustrations de la pyramide alimentaire est réservée exclusivement à la SSN



## Utilisation des différents fichiers de la pyramide alimentaire suisse



### 01\_sge\_Food\_Pyramid\_Highres\_F\_2014

À utiliser pour les illustrations grand format pour les imprimés de format supérieur à A4.



### 02\_sge\_Food\_Pyramid\_Standard\_F\_2014

À utiliser à toutes les fins qui ne sont pas explicitement définies dans le présent document pour l'un des autres fichiers.



### 03\_sge\_Food\_Pyramid\_Small\_F\_2014

À utiliser lorsque la représentation est si petite que le texte ne serait pas lisible. C'est le cas lorsque la largeur est inférieure à 5,5 cm. Cette version ne peut pas être utilisée pour les projections (powerpoint, keynote, etc.)

Pour l'utilisation de formats plus petits, veuillez nous contacter.



### 04\_sge\_Food\_Pyramid\_BW\_F\_2014

À utiliser lorsque le document concerné est entièrement en noir et blanc.



## Utilisation de l'assiette optimale

- L'utilisation de l'assiette optimale n'est autorisée qu'avec la mention du copyright et du claim.
- Pour toute utilisation (commerciale ou par des organisations à but non lucratif) la SSN exige de recevoir un bon à tirer pour approbation. Elle se réserve le droit de refuser l'utilisation de l'assiette optimale.
- L'utilisation des différentes illustrations de la pyramide alimentaire est réservée exclusivement à la SSN

Les fichiers suivants peuvent être téléchargés sur le site Web [www.sge-ssn.ch](http://www.sge-ssn.ch) (accessibles après avoir rempli un formulaire):



01\_sge\_optimalplate\_F\_standard\_15



02\_sge\_optimalplate\_F\_standard\_15



## Utilisation des assiettes optimales pour besoins particuliers



Besoins énergétiques réduits



Besoins énergétiques élevés



Appétit diminué

- L'utilisation des assiettes optimales pour besoins particuliers n'est autorisée qu'avec la mention du copyright et du claim.
- En cas d'utilisation d'une assiette optimale pour besoins particuliers dans une taille ne permettant pas la lecture du copyright, ajouter ce dernier, dans une taille de police lisible, à proximité de l'assiette. De cette façon : ©Société Suisse de Nutrition SSN, Promotion Santé Suisse, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV / 2015
- Les illustrations d'assiettes optimales pour besoins particuliers ne seront fournies que sur la base d'un projet soumis préalablement à la SSN. La demande doit être adressée à [media@sge-ssn.ch](mailto:media@sge-ssn.ch)
- L'utilisation d'une assiette optimale pour besoins particuliers nécessite la présence à proximité de l'illustration d'un texte explicatif soumis à approbation de la SSN. Celui-ci doit préciser:
  - Quelle est la population concernée par cette assiette.
  - En quoi et pourquoi les proportions sont modifiées par rapport à l'assiette optimale standard.
- Selon l'utilisation des assiettes optimales pour besoins particuliers, les explications peuvent aussi être fournies oralement par un professionnel reconnu de la nutrition.
- Pour toute utilisation (commerciale ou par des organisations à but non lucratif) la SSN exige de recevoir un bon à tirer pour approbation. Elle se réserve le droit de refuser l'utilisation des assiettes optimales pour besoins particuliers.